

#### 4.3.2.2.2 Stratégie proposée

En 1998, nous élaborerons et nous appliquerons un cadre de référence organisationnel qui englobera ce qui suit :

- Un cadre supérieur (niveau de SMA) qui sera le maître d'œuvre de l'équité en matière d'emploi qui aura directement accès au Comité exécutif et s'occupera de promouvoir les principes de la diversité dans l'ensemble du ministère.
- Une Comité consultatif officiel du ministère qui sera composé de membres des groupes désignés et qui fournira des conseils concernant les questions d'équité en matière d'emploi.
- Un système de responsabilisation des cadres qui incitera à signaler toutes les initiatives encourageant l'équité en matière d'emploi dans le ministère et permettra ainsi de partager les pratiques optimales à l'interne et de fournir des comptes rendus plus exhaustifs et exacts aux organismes centraux et à d'autres organismes, par exemple à l'Assemblée des chefs du Manitoba.
- Nos attentes envers chacun sur le plan de la promotion de l'équité en matière d'emploi et une description des avantages de l'autodésignation pour chacun et pour l'organisation.

En 1998, nous nous consacrerons également à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouveau cadre stratégique qui englobera ce qui suit :

- une politique ministérielle sur l'équité en matière d'emploi pour aider les cadres et les employés à s'acquitter de leurs responsabilités à cet égard (aménagements adaptés aux différences, souplesse de l'organisation du travail, entrevues de départ, etc.);
- des cours de formation qui permettront d'acquérir les compétences nécessaires à une gestion efficace de la diversité dans le cadre de notre programme de perfectionnement des cadres;
- la mise en place de mesures spéciales ou de programmes destinés à accélérer la réalisation des objectifs d'équité en matière d'emploi;

Le recrutement de membres des groupes désignés et la transformation des attitudes et de la culture sont lents. Par exemple, bien que les dispositions de l'entente conclue entre le ministère et l'Assemblée des chefs du Manitoba sur l'accroissement de la représentation des peuples autochtones puissent être appliquées dans le cadre de la politique actuelle, nous n'avons fait que des progrès marginaux d'année en année. En 1998, nous accroîtrons au besoin le recrutement au-delà du niveau dicté par les besoins opérationnels pour améliorer nos résultats.

#### 4.3.2.3 L'emploi des jeunes

Notre objectif est d'aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience professionnelle axée sur les questions internationales, ici et à l'étranger, pour faciliter leur entrée sur le nouveau marché du travail global.

##### 4.3.2.3.1 Le cadre actuel